

Communiqué de presse

Carrière du Tahun à Guémené-Penfao : préservons la ressource en eau

Le projet de réouverture et d'exploitation de la carrière par le groupe Pigeon suscite de nombreuses inquiétudes auprès des agriculteurs riverains du site.

En effet la carrière actuelle est une réserve d'eau d'au moins 200000 m³. Son niveau constant depuis des années démontrent que son remplissage ne peut être dû qu'aux seules eaux de ruissellement, mais qu'il est bien alimenté par une ou plusieurs sources.

Ce point nécessiterait des études complémentaires quant à l'impact du plan d'eau sur l'ensemble du réseau hydrographique du lieu, notamment sur les puits et les forages existants et utilisés par les agriculteurs et riverains ; le dossier d'études d'impact n'étant pas assez documenté à ce sujet.

A l'heure où nous subissons les effets du changement climatique et un déficit hydrique sans précédent, disperser ce volume d'eau considérable n'est pas raisonnable en l'état actuel des connaissances.

Il n'est de plus pas acceptable de proposer de compenser l'impact sur la ressource en eau par « en cas d'assèchement de puits ou de forage résultant de l'exploitation de la carrière, l'exploitant s'engage à mettre en place les moyens qui permettent à l'utilisateur de retrouver la même qualité de service qu'avant l'exploitation » (cf. art. 7.5.4 arrêté préfectoral n°2022/icpe/439). Ces moyens seront-ils de prélever ces volumes sur un service d'eau potable et une nappe déjà très sollicitée et en forte tension lors de périodes de sécheresse de plus en plus longues et fréquentes ?

La Confédération paysanne a demandé à la DDTM d'appliquer les mêmes règles à la carrière du Tahun que pour les irrigants, dans un souci de cohérence et d'égalité entre utilisateurs de la ressource en eau. C'est-à-dire démontrer la déconnexion à la nappe phréatique ou bien être soumise aux mêmes règles que les paysans.

Dans l'attente de nouvelles études nécessaires la Confédération paysanne demande la suspension de tous nouveaux travaux afin d'éviter le risque de tension sur le territoire.

Contacts :

Jean-Christophe RICHARD, président de la Confédération Paysanne de Loire-Atlantique : 06 78 20 77 10

Albine Vaucouloux, présidente du syndicat territorial du Pays de Redon : 06 36 69 22 13